



# UNA VOCE

Octobre 2017

Vol. 25 n° 1

L'OMOSC est la voix des musiciens d'orchestre professionnels canadiens. Sa mission consiste à maintenir et à améliorer les conditions de travail des musiciens d'orchestre professionnels du Canada, à favoriser la communication entre ses membres et à promouvoir les intérêts du milieu de la culture au Canada.

## L'Étalon-or des communications

**Barbara Hankins**  
Rédactrice en chef



Twitter? Facebook? Message texte? Courriel? Appel téléphonique? Crayon et papier? Pigeon voyageur? Non, non et re-non. La meilleure façon de communiquer, c'est en personne, a expliqué le journaliste Paul Wells pendant son exposé sur les techniques efficaces de défense des intérêts lors de la conférence de l'OMOSC. Les technologies peuvent certes nous aider à garder le contact, à

prendre des rendez-vous ou à souhaiter un joyeux anniversaire à nos connaissances, mais elles n'auront jamais l'importance et l'efficacité de la présence en personne.

Que ce soit pour les réunions de l'association des musiciens de votre orchestre, les repas partagés entre voisins ou les assemblées publiques de la ville, rien ne bat une présence en chair et en os.

C'est pourquoi vos délégués rentrent de la conférence gonflés à bloc et prêts à défendre les intérêts des musiciens d'orchestre symphonique et du milieu des arts en général. Ils ont mangé, ils ont marché, ils ont sans doute bu trop de café, ils ont bavardé dans la suite de réception et discuté pendant de longues heures avec leurs collègues et les représentants syndicaux. Tirez parti du bagage de connaissances qu'ils rapportent des cinq jours passés à Gatineau – et ils parlent, vos délégués, ça je peux vous le dire!

Dans le présent numéro, le président de l'OMOSC, Bob Fraser, résume les faits saillants de la conférence. Vous trouverez également le texte des résolutions de la conférence et des conclusions de la Conférence Internationale des Orchestres qui s'est tenue à Montréal en mai. Michelle Zapf-Belanger donne par ailleurs le coup d'envoi à une nouvelle

série d'articles qui nous feront découvrir les nouveaux chefs d'orchestre du Canada. Leslie Dawn Knowles, quant à elle, nous raconte les moments forts de la tournée du TSO en Europe et en Israël au printemps dernier. Enfin, vous pourrez lire la critique d'un ouvrage de Michael Harris consacré à la technologie, un livre qui a été recommandé lors de la conférence de Windsor. Je vous souhaite à tous une excellente saison!

## Santé, défense des intérêts et diversité

### Conférence 2017 de l'OMOSC

par **Robert Fraser**  
président de l'OMOSC

Quand vous lirez ces lignes, le délégué de votre orchestre vous aura sans doute déjà fait un compte rendu de la conférence de cet été. Vous en trouverez également un dans le numéro d'octobre de *l'International Musician*, et d'excellents résumés sur notre site Web. Cette chronique se veut donc un rapport de la conférence ponctué de points de vue du président.



À titre de musiciens d'orchestre, nous savons que même une petite contribution est importante : que nous jouions beaucoup ou peu de notes, dans une grande section ou dans un poste solo, nous savons que notre partie est importante pour le résultat d'ensemble. C'est vrai aussi pour l'orchestre et sa valeur dans la collectivité qui nous entoure :

notre petite contribution est très importante, et sans doute de façons que nous ne soupçonnons pas. Notre convention collective hausse la barre des négociations pour ceux qui font un travail similaire, mais qui ne sont pas protégés par un syndicat. Nos programmes de services à la collectivité améliorent l'enseignement de la musique dans les écoles, les

commerces qui entourent les salles de spectacle font des affaires florissantes grâce à nous. Et comme nous faisons partie de notre collectivité, ce qui s'y passe nous touche au plus haut point. Comme je l'ai fait remarquer aux délégués dans mon allocution : « Si vous êtes un nouveau délégué, vous être sur le point de devenir un activiste. Si vous n'en êtes pas à votre première présence, vous êtes sur le point de devenir un meilleur activiste. »

Il semblait donc approprié de tenir la conférence là où se prennent nombre de décisions importantes, soit dans la capitale du Canada. Nous avons assisté à deux excellentes présentations qui ont tiré parti du lieu de la conférence. La première était de **Lise Laneville**, de la Direction générale de la Politique des arts du ministère du Patrimoine canadien. Vous savez pour la plupart que nos orchestres bénéficient du soutien financier du Conseil des arts du Canada (inclus dans les tableaux salariaux), mais d'autres programmes gouvernementaux jouent également un rôle dans le financement de nos orchestres. Par exemple, dans le cadre d'un programme d'incitatifs aux fonds de dotation, Patrimoine Canada verse des fonds de contrepartie équivalant aux dons versés au fonds de dotation de votre organisme. J'ai été surpris de

constater combien peu d'orchestres profitent de ce programme. Il existe également des programmes d'appui à l'infrastructure des arts, et même un programme qui octroie des prêts aux organismes en difficulté financière si ceux-ci sont dotés d'un plan d'affaires ou de remboursement.

J'ai rencontré le journaliste **Paul Wells** lors de la conférence d'Orchestres Canada à Toronto en 2014, et il a gracieusement accepté de s'adresser à nous cet été, puisqu'il habite Ottawa. Les Canadiens le connaissent surtout pour ses chroniques politiques, mais il a commencé sa carrière comme journaliste musical et il connaît remarquablement bien le milieu des orchestres (il savait quels orchestres avaient récemment embauché de nouveaux directeurs musicaux, et il faisait partie du comité de recrutement de l'orchestre du Centre national des arts lors de l'embauche d'Alexander Shelley). Il a donné son point de vue de journaliste politique sur la façon d'attirer l'attention du gouvernement. Quels sont les mots clés à utiliser? Sachez que le gouvernement en poste aime tout ce qui touche au numérique, à la réconciliation et à la diversité. Par hasard, ces trois sujets figuraient à l'ordre du jour de la conférence.

La diversité était le sujet d'une présentation spéciale de



Participants à la conférence 2017 de l'OMOSC à Gatineau, au Québec : Rangée 1 : Matt Heller (1<sup>er</sup> vice-président de l'OMOSC), Elspeth Thompson (Hamilton Philharmonic), Bernard Leblanc (directeur de la DSS pour le Canada), Melissa Goodchild (Saskatoon Symphony), David Thies-Thompson (Orchestre du Centre national des arts). Rangée 2 : Xiao Grabke (Orchestre du Ballet national du Canada), Liz Johnston (trésorière de l'OMOSC), Rochelle Skolnick (directrice de la DSS de l'AFM), Brian Baty (2<sup>e</sup> vice-président de l'OMOSC, Niagara Symphony), Celeste McClellan (invitée, section locale 625, avec Tuko le schnauzer), Barbara Zmich (présidente émérite de la ROPA), Michelle Zapf-Belanger (Thunder Bay Symphony), Francine Schutzman (présidente émérite de l'OMOSC), Barbara Hankins (rédactrice en chef des publications de l'OMOSC). Rangée 3 : Edith Stacey (Edmonton Symphony), Shawn Spicer (London Symphonia), Faith Scholfield (secrétaire de l'OMOSC), Mark Rogers (Canadian Opera Company), Christopher Palmer (Symphony Nova Scotia), Bob Fraser (président de l'OMOSC), Greg Sheldon (Windsor Symphony), Paul Beauchesne (Victoria Symphony), Mike Macauley (Kitchener-Waterloo Symphony), Mike Hope (Calgary Philharmonic), Alan Willaert (vice-président de l'AFM pour le Canada), George Brown (président de l'ICSOM), John Michael Smith (président de la ROPA), Vince Vohradsky (Vancouver Symphony), Peter Sametz (Regina Symphony), Steve Mosher (directeur adjoint de la DSS)

la directrice générale d'Orchestres Canada, **Katherine Carleton**, et de la musicienne et conseillère **Parmela Attariwala**. Orchestres Canada (l'organisme national qui représente les administrations des orchestres canadiens) a adopté Bonne idée – la déclaration IDEA (l'acronyme signifie «inclusion, diversité, équité et accessibilité»). Vous trouverez le texte intégral de la déclaration sur le site Web d'Orchestres Canada, mais cet extrait en résumé bien l'essence : «Parce que la diversité de notre art nous tient à cœur, nous voulons mieux comprendre, refléter, impliquer et célébrer notre collectivité diversifiée.» Comme je venais tout juste d'assister à la Conférence internationale des orchestres de la FIM en mai, où 30 nations étaient représentées, et aux conférences de nos homologues aux États-Unis, l'ICSOM et la ROPA, où la diversité était au premier plan de l'ordre du jour, j'ai trouvé que la déclaration IDEA était un superbe geste d'ouverture qui donne le ton au long processus d'engagement qui nous attend. Lors de la conférence de l'OMOSC, nous avons d'ailleurs adopté une résolution en appui à la déclaration IDEA (que vous trouverez ailleurs dans ce numéro).

J'ai commencé cette chronique en soulignant à quel point la contribution de chaque musicien est essentielle au succès de l'orchestre. Nous avons donc une énorme pression sur les épaules : nous devons travailler fort pour bien faire les choses. Or, il y a parfois des brisures : des brisures intérieures ou entre collègues. Nous avons donc choisi d'accorder plus de temps à la santé des musiciens, en abordant cette fois la santé mentale et les dynamiques interpersonnelles. Nous avons ainsi pu assister à deux excellentes séances consacrées au trac. La première était la projection d'un superbe documentaire intitulé *Composed: A Documentary*. Le réalisateur **John Beder** et la monteuse **Katie DeRoche** étaient présents dans la salle pour répondre aux questions et discuter de ce film qui prend la forme d'une série d'entrevues avec des musiciens, des enseignants et des spécialistes sur le sujet du trac. Comme vous l'avez sans doute deviné, il y est amplement question de notre processus d'audition. Christopher Palmer, le délégué de Symphony Nova Scotia, a donné au film sa meilleure critique : «Comme j'aurais aimé voir ce documentaire quand j'étais étudiant dans les années 1970!» Le lendemain de la projection, **Lisa Chisholm**, bassoniste et spécialiste de la psychologie de la musique, a fait un exposé sur la réaction de combat ou de fuite. Elle a décrit les multiples effets de cette réaction sur notre anatomie et suggéré des méthodes pour les contrer. Son entreprise s'appelle Master Performing (visitez son site Web à [masterperforming.ca](http://masterperforming.ca)). Lisa donne différentes présentations qui sont susceptibles d'intéresser les orchestres comme les étudiants.

Notre conseiller juridique, Michael Wright, a donné une présentation sur le harcèlement et l'intimidation en milieu de travail, et plus précisément sur les responsabilités de la section locale (et du comité d'orchestre) et l'obligation de la direction d'offrir un milieu de travail sûr. Dans une profession où tous sont étroitement suivis et dirigés, la situation peut devenir complexe. Au même titre qu'il faut protéger

notre corps des blessures, nous devons protéger notre santé mentale. Dans cet esprit, la rédactrice en chef d'*Una Voce*, **Barbara Hankins**, nous a présenté *La Norme nationale volontaire du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail* (avec l'aide de la comédienne Mary Walsh). Cette norme, lancée en janvier 2013 par la Commission de la santé mentale du Canada, est décrite ainsi sur le site Web de l'organisme : «Première en son genre dans le monde, la Norme [ . . . ] propose une série de mesures, d'outils et de ressources qui visent la promotion de la santé mentale des employés et la prévention des préjudices psychologiques susceptibles d'être causés par des facteurs liés au travail.» L'OMOSC a adopté une résolution pressant les directions d'orchestre d'adopter la Norme et de la mettre en œuvre.

La conférence de l'OMOSC permet aussi d'entendre chaque année les nouvelles – bonnes et mauvaises – des orchestres grâce aux comptes rendus des délégués. Nous avons également un compte rendu des dirigeants de notre syndicat et de son personnel des services symphoniques des deux côtés de la frontière, ainsi que des responsables de notre régime de retraite. L'OMOSC n'est pas seulement le porte-parole des musiciens d'orchestre professionnels du Canada. Elle est également leur mémoire collective et la gardienne de l'information sur la profession. Cette information est essentielle à l'avenir de notre profession, et sa diffusion est un enjeu de première importance. C'est d'abord et avant tout une question de communication, et nous cherchons continuellement des façons de vous transmettre l'information plus efficacement. Je sais que certains ne lisent jamais cette chronique, tandis que d'autres la lisent de la première à la dernière ligne. Certains manifestent un intérêt marqué pour l'OMOSC, d'autres s'en cachent parce qu'ils ne veulent pas être sollicités pour faire partie d'un comité. C'est à ces derniers que je souhaite m'adresser : pour être un activiste, vous n'avez pas à siéger à un comité, à mener des négociations ou à travailler de longues heures en plus de gratter des anches et de faire des sons filés. Pour être un activiste, vous devez d'abord et avant tout vous tenir informé. Si vous avez des collègues qui ne prennent pas le temps de lire ce bulletin, mettez-les au défi de le faire! Suivez notre fil de nouvelles sur les médias sociaux et les résumés de nouvelles préparés par **Matt Heller** (notre premier vice-président). Partagez l'information avec vos amis. Discutez des questions qui nous préoccupent avec des membres de l'auditoire. Si vous enseignez, informez vos étudiants. Assistez aux assemblées publiques de votre collectivité, votez, et assurez-vous que vos collègues font de même!

Comme toujours, je vous souhaite beaucoup de plaisir et de succès cette saison. Je suis honoré d'avoir été invité à occuper le poste de président pour un autre mandat de deux ans, et je me réjouis à l'idée de contribuer, avec vous, à rendre le monde meilleur grâce à la musique.



## Résolutions de la Conférence 2017 de l'OMOSC

### Résolution n° 1

**Sujet :** La diversité et la déclaration IDEA d'Orchestres Canada

*Attendu* que l'OMOSC reconnaît que la diversité de nos cultures et de nos traditions a enrichi notre nation;

*Attendu* que de notre propre vivant, la société canadienne est devenue de plus en plus multiculturelle, inclusive et pluraliste;

*Attendu* que la musique symphonique, bien qu'elle soit issue historiquement de l'Europe de l'Ouest, incorpore de plus en plus de traditions culturelles de partout dans le monde;

*Attendu* que des progrès en matière de diversité seraient bénéfiques pour les orchestres et les collectivités qu'ils servent;

*Attendu* qu'Orchestres Canada a récemment élaboré une déclaration relative à l'inclusion, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité (IDEA) en vue de promouvoir ces principes au sein des orchestres canadiens,

*Il est résolu* que les délégués à la Conférence 2017 de l'OMOSC adoptent officiellement la déclaration IDEA d'Orchestres Canada, et

*Il est résolu* que les délégués de l'OMOSC militent en faveur de l'adoption la plus large possible de la déclaration IDEA ainsi que des principes et des pratiques qui y sont préconisés.

**Adoptée à l'unanimité**, le 18 août 2017

### Résolution n° 2

**Sujet :** Santé et sécurité psychologique en milieu de travail

*Attendu* qu'un Canadien sur cinq souffrira un jour d'un problème de santé mentale;<sup>1</sup>

*Attendu* que les musiciens sont jusqu'à trois fois plus nombreux que la population générale à souffrir d'anxiété et de dépression;<sup>2</sup>

*Attendu* que les problèmes de santé mentale semblent être acceptés plus longtemps chez les artistes que dans la société dite « normale »;

*Attendu* qu'un milieu de travail sain et sécuritaire sur le plan psychologique est un milieu qui favorise le bien-être psychologique des travailleurs et où l'on met tout en œuvre pour prévenir les préjudices psychologique dus, entre autres, à la négligence, à l'insouciance ou à la malice;

*Attendu* que, d'un point de vue juridique, offrir un milieu de travail sécuritaire sur le plan psychologique devient de plus en plus une obligation;

*Attendu* que la *Norme nationale du Canada sur la santé*

et la *sécurité psychologique en milieu de travail* propose une série de mesures, d'outils et de ressources qui visent la promotion de la santé mentale des employés;

*Il est résolu* que les délégués à la Conférence 2017 de l'OMOSC encouragent les gestionnaires des orchestres à se familiariser avec la *Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologique en milieu de travail* et à travailler à sa mise en œuvre.

**Adoptée à l'unanimité**, le 18 août 2017

### Résolution n° 3

**Sujet :** Statut du London Symphonia à l'OMOSC

*Attendu* que les musiciens du défunt Orchestra London Canada et de #We Play On ont maintenant pris le nom de London Symphonia;

*Attendu* que les règlements administratifs de l'OMOSC, qui ont été révisés en 2016, permettent aux orchestres de bénéficier de droits acquis;

*Il est résolu* que le London Symphonia soit reconnu membre de classe A de l'OMOSC à titre d'organisme successeur d'Orchestra London Canada, avec tous les devoirs et les responsabilités qui sont définies dans les règlements administratifs de l'OMOSC.

**Adoptée à l'unanimité**, le 18 août 2017

## Cloud

### Centre national des Arts



Les participants à la conférence allument les lumières.

*Cloud* est une œuvre interactive monumentale faite de 6000 ampoules domestiques et créée par les artistes canadiens Caitlind r.c. Brown et Wayne Garrett. L'installation incorpore des centaines de cordes qui permettent de créer une œuvre collaborative simple, lumineuse et amusante.

Basés à Calgary, en Alberta, Brown et Garrett allient des esthétiques différentes et des méthodes industrielles pour

1 Source : Commission de la santé mentale du Canada.

2 Source: *Help Musicians*, University of Westminster, G.-B, sondage (2016) auprès de 2211 musiciens.

créer des sculptures et installations publiques évolutives. Ils utilisent des objets de production de masse pour représenter la ville comme une quantité incommensurable d'objets, de personnes et de situations. Leurs œuvres antérieures ont été présentées sur la scène internationale à Minneapolis, Moscou, Istanbul et Séoul, et dans plus de 15 Fêtes de la lumière en Europe et en Asie. Pour plus d'information, visitez [incandescentcloud.com/2014/09/20/two-years-of-cloud/](http://incandescentcloud.com/2014/09/20/two-years-of-cloud/).

Les participants à la conférence de l'OMOSC ont eu droit à une visite guidée du Centre national des arts, rénové récemment. Nous avons pris plaisir à faire partie de l'installation *Cloud*. Comme l'expliquent les artistes : « Les gens sont *nécessaires* pour compléter la pièce. En se tenant sous le nuage de pluie, en tirant sur les chaînes, ils font ciller de la lumière sur la surface de la sculpture, causant sans le savoir un orage électrique pour le public qui se tient en dehors du périmètre de la pluie. Sans les gens, *Cloud* n'est complète qu'à moitié. »

## Conclusions de la 4<sup>e</sup> Conférence Internationale des Orchestres

Le Fédération internationale des musiciens a tenu sa quatrième Conférence Internationale des Orchestres à Montreal, en mai 2017. Voici les conclusions des participants :

1. Perception de la valeur des orchestres
  - a. Tout citoyen devrait avoir le droit d'accéder à la musique orchestrale vivante. Afin d'aider à la réalisation de cet objectif, chaque enfant devrait bénéficier d'une sensibilisation à la musique et d'un apprentissage musical.
  - b. Il est essentiel d'engager un travail de soutien et de promotion des institutions orchestrales auprès des décideurs politiques, depuis l'échelon local jusqu'au niveau national.
  - c. Les compétences et la créativité exceptionnelles des musiciens sont au cœur de la valeur de l'orchestre.
  - d. Les orchestres symphoniques, lyriques et ensembles de radio, qui font partie de notre histoire commune, peuvent jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la cohésion sociale dans une société en constante évolution.
2. Modèles économiques pour l'orchestre. quels sont ceux qui marchent ?
  - a. Il n'y a pas de modèle économique universel. Il existe différents types de gouvernance et modes de financement qui dépendent du contexte social, historique et politique.
  - b. On ne peut attendre des orchestres qu'ils fonctionnent comme des entités économiques génératrices de profits. Pour autant, ils ont un impact économique positif qui dépasse de loin l'investissement qui leur est consacré.
  - c. La bonne gouvernance est essentielle au bon accomplissement des missions de l'orchestre. Les musiciens doivent être associés à toutes les décisions importantes.
3. Intégration des outils numériques et autres approches innovantes
  - a. Certains orchestres utilisent les outils numériques avec succès, notamment pour élargir leur public (par exemple : l'Orchestre philharmonique de Berlin avec la « salle de concert numérique »). Toutefois, des politiques numériques identiques peuvent avoir des effets très différents d'un orchestre à l'autre.
  - b. Les outils numériques ne peuvent se substituer à l'expérience irremplaçable que constitue le spectacle vivant, qui demeure la raison d'être des orchestres.
  - c. La numérisation des archives est un moyen efficace de valoriser et de promouvoir l'histoire d'un orchestre et de faciliter l'accès à son patrimoine.
  - d. L'accès numérique aux concerts est particulièrement pertinent dans les pays où de très grandes distances empêchent une large part de la population d'assister physiquement aux représentations.
  - e. Les chaînes spécialisées de vidéo en ligne permettent d'accéder à des représentations symphoniques ou d'opéra de haute qualité technique et artistique. Toutefois, la monétisation de ces nouveaux services demeure incertaine. Il est par ailleurs essentiel que leurs modèles économiques soient conçus ou adaptés de façon à garantir aux musiciens une juste rémunération.
4. Transparence et responsabilité : rôle des musiciens dans les conseils d'administration
  - a. La voix des musiciens est irremplaçable pour l'élaboration des décisions du conseil d'administration ou d'autres organes de décision. Cela ne doit pas interférer avec le rôle crucial du syndicat comme organe légitime de négociation.
  - b. Le risque d'éventuels conflits d'intérêts ne doit pas servir de prétexte à l'exclusion des musiciens du processus de prise de décision.
5. Intimidation et harcèlement : rôles respectifs du syndicat et de l'administration
  - a. Le travail en étroite proximité et l'investissement émotionnel qui sont exigés des musiciens peuvent les rendre vulnérables vis-à-vis de personnes prêtes à exploiter un rapport de pouvoir – qu'il soit réel ou perçu comme tel – pour les intimider ou les harceler.
  - b. Il est de la responsabilité de l'administration de s'assurer que l'orchestre, en tant que lieu de travail, soit protégé de toute attitude relevant de l'intimidation ou du harcèlement. Pour autant, l'administration doit aussi engager les syndicats dans l'élaboration des politiques et des procédures visant à prévenir et à corriger ces comportements. Les syndicats doivent également pouvoir acquérir les compétences nécessaires pour représenter les musiciens lorsque surviennent des conflits de cette nature.
  - c. La mise en place d'une politique spécifique ne suffit

pas. Son application doit inclure une formation efficace en matière de communication interpersonnelle pour toutes les parties concernées et une intervention en amont de l'apparition des conflits.

- d. Les représentants des syndicats constituent des cibles particulièrement vulnérables à l'intimidation et au harcèlement et devraient donc bénéficier d'une protection adéquate et efficace contre de tels abus.
6. Diversification des publics et éducation : aspects pratiques
  - a. Depuis de nombreuses années, recherche de nouveaux publics et activités éducatives font partie du travail quotidien des orchestres. Mais ces derniers peuvent également être confrontés à de nouvelles demandes de caractère spécifiquement social. Aussi légitimes soient-elles, ces demandes ne doivent pas fragiliser ou mettre en péril l'accomplissement de la mission principale de l'orchestre.
  - b. Toute activité n'impliquant pas directement un acte d'interprétation musicale ne doit être entreprise que sur une base volontaire et rémunérée.
7. Prestations enregistrées et droits des musiciens
  - a. Les enregistrements et les prestations radiodiffusées ont une valeur économique qui doit être partagée équitablement avec les musiciens.
  - b. Aucun enregistrement ni aucune prestation radiodiffusée ne doivent être utilisés sans que les artistes n'en valident préalablement la qualité.
  - c. Bien que, dans certains cas, la promotion de l'orchestre puisse revêtir une certaine valeur pour lui-même ou ses musiciens, elle ne doit en aucun cas être le prétexte à la négation du droit des musiciens à une juste rémunération. Le bénéfice éventuel de la promotion pour l'orchestre en tant qu'entité peut ne pas exister à titre individuel, notamment pour les musiciens qui ne sont pas membres permanents de l'orchestre.
  - d. Le remplacement progressif de la radiodiffusion traditionnelle par de nouvelles formes de distribution de musique en ligne ne pourra créer de revenus équitables pour les musiciens tant que le droit exclusif de mise à disposition à la demande ne sera pas complété par un droit à rémunération équitable incessible.
8. Rôle du syndicat dans la sauvegarde de l'orchestre
  - a. Les syndicats luttent pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires des musiciens, mais aussi pour la préservation de la qualité de l'orchestre. Cela nécessite d'adopter des approches innovantes, de développer une relation constructive avec l'administration et d'amener les membres du syndicat à s'impliquer davantage.
  - b. Dans certaines circonstances, il peut arriver que l'existence même de l'orchestre soit mise en péril. En temps de crise, les musiciens sont généralement les premières victimes. Lorsque des coupes budgétaires interviennent, un partage équitable des efforts à

accomplir entre les musiciens et le reste de l'institution est indispensable.

- c. Les crises subies par les orchestres ne sont jamais la conséquence de problèmes de qualité. Les syndicats ont un rôle majeur à jouer pour influencer et informer les personnalités politiques, les décideurs et le public quant à l'importance et aux avantages à attendre du fait d'assurer un avenir à nos orchestres.

### Remarques générales

1. Bien que la situation de certains orchestres se soit améliorée depuis la dernière conférence, elle s'est en d'autres endroits gravement détériorée, bouleversant ainsi la vie des musiciens de manière parfois violente et brutale.
2. Les campagnes de solidarité internationale sont un outil essentiel pour affronter ces défis.
3. L'emploi permanent est un élément clé pour la construction de projets artistiques à long terme et de haute qualité, ainsi que pour garantir l'accès de tous à un répertoire aussi varié que possible.

### Résolution

Les représentants des musiciens d'orchestres réunis à Montréal pour la 4<sup>e</sup> Conférence Internationale des Orchestres réaffirment l'importance des valeurs démocratiques et des droits de l'homme pour résister à la menace que les populismes font aujourd'hui peser, dans de nombreux pays, sur la paix, l'accès à la Culture et la liberté d'expression.

## Europe et Israël : une tournée inoubliable

par Leslie Dawn Knowles

Toronto Symphony Orchestra (TSO)

En mai 2017, le TSO a entrepris une tournée historique qui l'a mené dans sept villes et quatre pays. Il est ainsi devenu le premier orchestre nord-américain à visiter Israël en 20 ans. Quelle expérience inoubliable!

Le TSO a une longue habitude des tournées, et les visites régulières de différentes régions du Canada font partie de notre tradition, de même que des périple aussi loin que l'Australie et la Chine. La plupart des orchestres nord-américains ont cependant mis un frein à leurs tournées en sol européen ces dernières années en raison des coûts trop élevés, selon Konstantin Moritsch, de l'agence allemande Schmid, organisatrice de la tournée de cette année. Le financement est en effet difficile, et nous avons l'immense chance de pouvoir compter sur des donateurs inspirants et dévoués qui nous aident à faire voyager notre musique de l'autre côté de l'Atlantique. Nos commanditaires principaux cette fois-ci étaient la Fondation de la famille Renette et David Berman, ainsi que Rags et Indra Davloor. Comme beaucoup d'autres,





Prague.

ils nous ont accompagnés en tournée, et nous avons eu la chance d'apprendre à mieux nous connaître et de partager des moments inoubliables.

Les cinéastes Vikram Dasgupta et Francesca Cimolai étaient également du voyage, car ils travaillent à la production d'un documentaire sur la portion israélienne de la tournée. Plusieurs d'entre nous ont été suivis de près par les caméras, sur la scène comme pendant nos moments d'exploration et de détente. J'ai eu le bonheur d'être invitée à une séance d'improvisation chez un particulier de Tel-Aviv. Nous avons passé la soirée à nous amuser en jouant du jazz manouche, et les caméras ont immortalisé ce moment.

Au début de la tournée, un petit groupe s'est rendu dans un centre pour enfants qui sont en attente d'une chirurgie cardiaque qui leur sauvera la vie, ou qui s'en remettent. Les interventions sont financées par la fondation Save a Child's Heart. Nous avons eu le bonheur de rencontrer ces jeunes patients qui viennent de régions où les soins dont ils ont besoin ne sont pas offerts, et de jouer pour eux. En plus de les soigner gratuitement, la fondation forme des professionnels médicaux qui peuvent ensuite dispenser des soins et mettre à profit leur expertise dans les régions où les besoins sont criants. Quel début de tournée inspirant! Pendant les jours qui ont suivi, nous nous sommes installés à Jérusalem et avons participé à la première d'une série d'excursions dirigées par des guides exceptionnels. Beaucoup de nos commanditaires qui ont rendu possible cette tournée historique se sont joints à nous pour les visites. Nous nous souviendrons longtemps de la vieille ville, du mur des Lamentations, de Massada, de la mer Morte et du musée de l'Holocauste. Nous avons ensuite donné des concerts devant des auditoires chaleureux et enthousiastes.

La tournée nous a par la suite menés à Vienne, à Ratisbonne, à Essen et à Prague, où nous avons pris part au célèbre festival international de musique du Printemps. Nous avons eu des frissons en nous produisant dans certaines des plus grandes salles de spectacle d'Europe, où nous avons donné jusqu'à trois rappels. Voici les dates et le répertoire de la tournée :



Smetana Hall, Prague.

**Jeudi 11 mai 2017 à 20 h : salle Sherover, Théâtre de Jérusalem, Jérusalem**

- Jordan Pal : Iris (commande du TSO)
- Brahms : Concerto pour violon (Vengerov)
- Dvořák : Symphonie n° 7

**Samedi 13 mai 2017 à 21 h : Charles Bronfman Auditorium, Tel-Aviv**

- Jordan Pal : Iris (commande du TSO)
- Brahms : Concerto pour violon (Vengerov)
- Dvořák : Symphonie n° 7

**Mardi 16 mai 2017 à 19 h 30 : Konzerthaus, Vienne**

- Boulez : Le Soleil des eaux (Huhtanen, Wien Singakademie)
- Brahms : Concerto pour violon (Vengerov)
- Bartók : Concerto pour orchestre

**Mercredi 17 mai 2017 à 20 h : Audimax der Universität Regensburg, Ratisbonne**

- Morawetz : Carnival Overture
- Schumann : Concerto pour piano (Lisiecki)
- Rimsky Korsakov : Shéhérazade

### Vendredi 19 mai 2017 à 20 h : Salle Smetana, Prague

- Morawetz : Carnival Overture
- Brahms : Concerto pour violon (Vengerov)
- Dvořák : Symphonie n° 7

### Samedi 20 mai 2017 à 20 h : Salle Smetana, Prague

- Smetana : La Fiancée Vendue, ouverture
- Schumann : Concerto pour piano (Lisiecki)
- Bartók : Concerto pour orchestre

### Dimanche 21 mai 2017 à 20 h : Philharmonie, Essen

- Morawetz : Carnival Overture
- Schumann : Concerto pour piano (Lisiecki)

Quel privilège que d'avoir un directeur musical et un chef de la direction qui reconnaissent l'importance des tournées. En effet, c'est M. Oundjian qui a convaincu notre conseil d'administration, tout d'abord peu chaud à l'idée, de financer la tournée de 2014 jusqu'au seuil rentabilité. Le conseil a réussi l'exploit de nouveau et financé la présente tournée à hauteur de 2,25 millions de dollars, avec l'appui du Conseil des arts du Canada. «Ce que nous avons pu constater, c'est l'effet extraordinaire des tournées sur la qualité artistique d'un orchestre», a constaté Gary Hanson, chef de la direction par intérim du TSO.

Souhaitons que cette tournée en inspire de nombreuses autres!

## Nouvelle direction artistique au TBSO

### Michelle Zapf-Belanger

Le Thunder Bay Symphony Orchestra entreprend la saison 2017-2018 avec deux nouveaux venus à la direction artistique.



Paul Haas.

Après un processus de recrutement de deux ans, le chef d'orchestre et compositeur américain Paul Haas a été nommé directeur musical. M. Haas est également le directeur musical de la Symphony of Northwest Arkansas et de Sympho, un ensemble de musique contemporaine de New York.

Diplômé de l'Université Yale et de la Julliard School, il est un compositeur reconnu pour sa capacité à intégrer dans ses œuvres les effets de lieux de spectacles et d'espaces acoustiques inhabituels. «Je cherche toujours à célébrer l'espace et la place que nous y occupons. Tellement de gens sont

déconnectés du monde qui les entoure. Pourtant, nous avons un besoin profond de prendre conscience de l'espace et de notre place dans cet espace.»

Il fera ses débuts à titre de directeur musical le 20 octobre, alors qu'il dirigera l'ouverture de *La Flûte enchantée* de Mozart, la *Symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak et le *Concerto pour piano n° 3* de Prokofiev joué par Charles Richard-Hamelin.

Le chef d'orchestre québécois Simon Rivard, un diplômé du Conservatoire de musique de Montréal et de l'Université McGill, prendra ses fonctions de chef en résidence le 25 octobre prochain à l'occasion de Symphony Virgins, un concert destiné aux néophytes. CBC Music a récemment inclus M. Rivard dans sa liste des 30 personnes «à suivre» parmi les musiciens classiques canadiens âgés de moins de 30 ans. Chanteur d'expérience, M. Rivard devient également le directeur de la chorale du TBSO, qui interprétera cette saison la *Symphonie n° 9* de Beethoven de même que *Le Messie* de Händel.

## Compte rendu du livre : The End of Absence

par Lisa Zeidner

avec la permission de *The Washington Post*, édition du 15 août 2014

---

*The End of Absence : qu'avons-nous perdu au profit d'un monde connecté?* de Michael Harris

---

Lors d'une récente table ronde consacrée au processus créatif, plusieurs écrivains d'un certain âge se remémoraient l'époque révolue où les premiers jets étaient entièrement rédigés à la main avant la retranscription au moyen d'une machine à écrire. Le lancement du modèle Selectric d'IBM avec ruban correcteur intégré (fini les bouteilles de correcteur liquide odorant qui salit tout) avait de quoi séduire! Quant aux premiers logiciels de traitement de texte Kaypro lancés une trentaine d'années plus tard, ils nécessitaient la saisie d'une commande MS-DOS pour que s'affiche miraculeusement une phrase en italiques.

Michael Harris, journaliste canadien, observe son neveu de deux ans lever les yeux de son iPad pour regarder, l'air curieux, un magazine. Le bambin fixe la photo d'un visage dans le *Vanity Fair* en tripotant la page avec ses doigts, tout comme celui en vedette dans une vidéo devenue virale récemment. «J'ai finalement compris qu'il essayait d'agrandir l'image, écrit l'auteur. Il m'a regardé, l'air perplexe et fâché, comme s'il voulait me dire que cette chose était brisée.»

Dans *The End of Absence*, Michael Harris énonce un postulat simple, mais intéressant. L'auteur n'est pas simplement



nostalgique du bon vieux temps. Il n'est évidemment pas question de revenir à l'époque pré-courriel, pré-téléphone cellulaire et pré-Google, tout comme il n'était pas envisageable de revenir aux enluminures dessinées par des moines après Gutenberg. Cependant, la révolution provoquée par l'invention de l'imprimerie s'est étalée sur des siècles. Notre révolution technologique, elle, s'est opérée à une vitesse étonnante. L'auteur fait d'ailleurs remarquer que nous formons la dernière génération qui aura connu la vie avant et après la révolution numérique, marquée par la possibilité d'une connexion instantanée avec tout et n'importe qui, partout dans le monde. Nous jouissons donc d'un point de vue avantageux pour évaluer ce que cette révolution nous a apporté, et à quel prix.

Michael Harris se demande si toutes ces collectes de renseignements sur Google et Wikipedia, ces rencontres sur Tinder et ces montagnes de messages et d'égoportraits ont pour effet de nous rendre plus stupides, moins authentiques. Comme il est si facile d'avoir accès à l'information, nous mémorisons moins et vivons dans un « paradoxe intellectuel, car nous savons tout, mais nous ne savons rien ». C'est ce que l'auteur de nouvelles futuristes Douglas Coupland appelle la « stupelligence », ou le fait d'être stupide et intelligent à la fois. Michael Harris pousse la réflexion plus loin et se demande si les générations futures seront prisonnières d'une « oisiveté fébrile » à force de naviguer sans but sur le Web, et s'ils seront encore en mesure de ressentir l'absence et la solitude comme l'a ressenti Henry David Thoreau près de l'étang de Walden.

Bien entendu, l'auteur est loin d'être le premier à poser ces questions. De nombreux ouvrages ont déjà été consacrés aux méfaits de la technologie, dont *Technopoly: The Surrender of Culture to Technology*, de Neil Postman (1992), *Faster: The Acceleration of Just About Everything*, de James Gleick (1999) et *The Shallows: What the Internet Is Doing to Our Brains*, de Nicholas Carr (2010). Michael Harris cite d'ailleurs beaucoup de ces auteurs, de même qu'un éventail de psychologues, de philosophes, de neurologues et de gourous de la technologie, et se penche sur des sujets aussi variés que notre manie de l'autodocumentation et la nature de nos relations à l'ère des rencontres sur Internet.

---

Les espaces que la technologie est venue combler dans nos vies n'étaient pas vides. C'est là que nous rangions la magie, l'espoir et le désir qui alimente nos luttes et nos vies.

— de *The End of Absence*

---

Ses recherches étendues sont étayées par une abondance de statistiques et de données qui portent à la réflexion, et il se dégage de son écriture une énergie cinétique bien adaptée à notre capacité d'attention fluctuante. Dans l'excellent chapitre consacré à l'évolution de la mémoire, l'auteur part d'il y a 2000 ans, lorsque le riche Sabinus traînait ses esclaves dans les soirées pour qu'ils

récitent des passages d'Homère et d'Hésiode, fier de posséder ce qui s'apparentait à des moteurs de recherche sur deux jambes, pour enchaîner avec Proust et terminer avec des applications comme Lifelogging et Timehop, qui promettent aux utilisateurs qu'ils pourront classer leur passé pour mieux le conserver. Parallèlement, Michael Harris puise dans ses propres expériences, et parle notamment des laborieux efforts qu'il déploie pour s'extirper de la « culture de la distraction » afin de lire *Guerre et Paix*.

Si l'auteur a une théorie, c'est que la distance rapproche les cœurs. Il faut désirer intensément une personne pour tomber profondément amoureux, et ce désir naît de la distance, pas des rencontres instantanées par l'entremise d'applications comme PlentyofFish : « Les technologies numériques nous font miroiter un état d'intimité constant, ce qui n'est pas nécessairement compatible avec le désir érotique. » Cela vaut aussi bien pour le magasinage en ligne que pour l'amour, du moins pour ceux d'entre nous qui se souviennent de l'euphorie ressentie en dénichant un ouvrage rare dans une boutique de livres usagés pendant un voyage à l'étranger. Ce sentiment peut difficilement être reproduit en faisant une recherche en ligne puis en appuyant sur Acheter maintenant.

---

La peur de l'absence est sans contredit signe que nous avons désespérément besoin d'absence. » [Traduction libre]

— de *The End of Absence*

---

À l'occasion, Michael Harris évoque son besoin « d'échapper au monde » avec un peu trop d'insistance, exhortant le lecteur à reconnaître que nous sommes, comme Neo dans *La Matrice*, les « esclaves d'une intelligence technologique supérieure ». À la fin de l'ouvrage, il entreprend de passer un mois d'août analogique, c'est-à-dire 30 jours sans téléphone cellulaire, courriel ni Internet. Il admet que même après ce retrait du monde technologique, il ne ressent pas vraiment d'épiphanie. Ses lecteurs non plus, qui entendent parler d'expériences similaires depuis des années déjà et qui ne peuvent s'empêcher d'être envahis d'un sentiment de déjà vu. À la défense de Michael Harris, ils n'ont sans doute jamais tenté eux-mêmes l'expérience. Peut-être oseraient-ils relever le défi lancé par l'éditeur et retourner en 1983 pour une fin de semaine. Comme incitatif, l'éditeur leur promet même un exemplaire gratuit de *Guerre et Paix*.

\* \* \*

La plus récente nouvelle de Lisa Zeidner s'intitule *Love Bomb*. L'auteure enseigne au sein du programme de maîtrise en beaux-arts de l'Université Rutgers à Camden.

## UNA VOCE

Le bulletin officiel de l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada, *Una Voce* est publié trois fois par année, en français et en anglais. La date de tombée pour la prochaine édition est le 1<sup>er</sup> décembre 2017. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de Barbara Hankins en lui écrivant à (bhankins@gto.net). Collaborateurs à cette édition : Robert Fraser, Barbara Hankins, Leslie Dawn Knowles, et Michelle Zapf-Belanger.

À moins d'indication contraire, les opinions exprimées dans ces pages n'engagent que leurs auteurs.

Copyright © OMOSC 2017. Tous droits réservés.

### Comité exécutif de l'OMOSC

Président (2017–2019)	Robert Fraser
1 <sup>er</sup> vice-président (2016–2018)	Matt Heller
2 <sup>e</sup> vice-présidente (2017–2019)	Brian Baty
Secrétaire (2016–2018)	Faith Scholfield
Trésorière (2017–2017)	Liz Johnston
Rédactrice en chef	Barbara Hankins
Webmestre	Ken MacDonald

### Délégués des orchestres membres

Calgary Philharmonic Orchestra	Michael Hope
Canadian Opera Company Orchestra	Mark Rogers
Edmonton Symphony Orchestra	Edith Stacey
Hamilton Philharmonic Orchestra	Elspeth Thomson
Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra	Michael Macaulay
London Symphonia	Shawn Spicer
Niagara Symphony Orchestra	Brian Baty
Orchestre du Centre national des Arts	David Thies-Thompson
Orchestre du Ballet national du Canada	David Pell
Orchestre Métropolitain	Monique Lagacé
Orchestre Symphonique de Montréal	Stéphane Lévesque
Orchestre symphonique de Québec	Marie-Julie Chagnon
Regina Symphony Orchestra	Peter Sametz
Saskatoon Symphony Orchestra	Melissa Goodchild
Symphony Nova Scotia	Ken Nogami
Thunder Bay Symphony Orchestra	Michelle Zapf-Bélanger
Toronto Symphony Orchestra	Leslie Dawn Knowles
Vancouver Symphony Orchestra	Vince Vohradsky
Victoria Symphony	Paul Beauchesne
Windsor Symphony Orchestra	Greg Sheldon
Winnipeg Symphony Orchestra	Arlene Dahl

Composition : Steve Izma, Kitchener, Ontario

Traduction : Karine Gervais et Monique Lagacé ; révisions : Monique Lagacé